

PLAN LOCAL D'URBANISME

Commune de MONTRY

APPROBATION

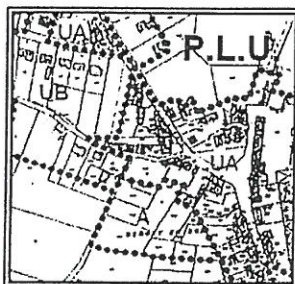
Vu pour être annexé à la délibération du
Conseil Municipal en date du 19 10 2012

LE MAIRE



CABINET D'URBANISME
Xavier FRANCOIS
3^e, rue Saint Georges
77840 COULOMBS EN VALOIS

Tel : 06 80 70 47 51
e-mail : francois.xa@wanadoo



PIECE N°7

NOTICE ORDURES
MENAGERES

NOTICE ORDURES MENAGERES

Les déchets ménagers sont collectés 2 fois par semaine par un prestataire et traités à l'usine de Monthyon du SMITOM.

Les déchets verts sont collectés en saison une fois par semaine.

Les encombrants sont ramassés tous les trimestres et il existe une borne à verre et une borne à huiles usagées.

Le Syndicat Mixte Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères (SMITOM) couvre tout le nord de la Seine-et-Marne soit 186 communes représentant environ 320 000 habitants

Il assure le traitement des déchets ménagers et la collecte sélective (en porte à porte pour les déchets d'emballages ménagers, en apport volontaire pour le verre et pour les encombrants par le biais d'un réseau de déchetterie).

Il comporte :

Onze déchetteries dont cinq accueillent les DMS; trois stations de transfert; centre intégré de traitement baptisé "centaure 77" situé à Monthyon et comprenant:

- une unité d'incinération composée de trois fours
- une unité de compostage
- un centre de tri des déchets d'emballages ménagers
- une plate-forme de démembrement des encombrants
- une plate-forme de réception du verre

En outre, est prévu :

- la création d'un centre de transit à Claye-Souilly permettant de compacter les déchets avant de les faire parvenir au centre de traitement de Monthyon .

Le centre technique de Villeparisis accueille les résidus ultimes de classe 1.